



Association québécoise  
des retraité(e)s des secteurs  
public et parapublic

Le 17 février 2022

## **Démarches judiciaires visant à invalider la Loi 126 L'AQRP EN COUR D'APPEL LE 10 MAI 2022**

Cher membre,

Ce courriel vise à vous informer des avancements dans le dossier de la modification du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) par la Loi 126, adoptée en mai 2017. Comme vous le savez, en mai 2020, une demande d'autorisation d'exercer une action collective contre le gouvernement du Québec avait été déposée auprès de la Cour supérieure du Québec et avait été refusée le 6 mai 2021.

Depuis octobre 2021, l'AQRP et sept associations québécoises de retraités, formant les Associations de retraités membres de l'Alliance InterOr, étaient en attente de l'aval des tribunaux pour porter la décision de la Cour supérieure du Québec en appel.

C'est avec plaisir et soulagement qu'une date a été fixée et communiquée aux Associations : la cause sera entendue le 10 mai 2022. À moins d'avis contraire, l'audience sera tenue par voie de visioconférence. Comme cela avait été le cas pour l'audience en Cour supérieure, elle sera publique et toutes les personnes qui le souhaitent pourront y participer en mode audio uniquement.

Nous communiquerons avec le greffe de la Cour d'appel afin d'obtenir les informations nécessaires à votre connexion et à celle des autres personnes intéressées.

Dans le cadre de cette bataille judiciaire, l'AQRP représente ses 3 500 membres concernés directement par cette Loi, mais elle se bat également pour tous les retraités du Québec et le maintien de nos acquis.

Vous serez informés de tout changement ou développement d'ici là.

Sachez que nous sommes actifs dans ce dossier et que nous continuons de vous défendre.

---